

Claire Piguet

Se loger dans la nouvelle société industrielle neuchâteloise

De la « boîte à loyers » au « château patronal »

La région neuchâteloise possède trois réalisations aujourd'hui considérées comme emblématiques de l'habitat ouvrier du XIX^e siècle – l'Ancien Manège à La Chaux-de-Fonds, la Cité Suchard à Serrières et la Cité Martini à Marin –, alors qu'elle regrette la disparition de l'imposante Villa Eugénie, résidence de l'industriel Carl Russ-Suchard à Neuchâtel. Bénéficiant de l'intérêt des années 1970 pour les mouvements sociaux et pour le patrimoine industriel, les logements ouvriers ont été sauvés *in extremis* et adaptés aux conditions de vie du XXI^e siècle, alors que les Trente Glorieuses ont été fatales à la demeure patronale. Inattendues au milieu du paysage bâti, ces constructions nous interrogent sur le cadre de vie de la population de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Quel est l'impact de l'industrialisation sur l'habitat de l'Arc jurassien et de Neuchâtel en particulier ?

De l'architecture sociale utopique européenne au pragmatisme jurassien

En 1864, le négociant chaux-de-fonnier Gustave-Emmanuel Boch (1807-1900) achète un manège en faillite et le transforme en un surprenant ensemble de logements (fig. 1 et 2) souvent comparé à l'utopique Phalanstère, un gigantesque édifice à usage communautaire théorisé par Charles Fourier au milieu du XIX^e siècle. Le nouvel acquéreur désire-t-il simplement rentabiliser son investissement ou aspire-t-il à réformer la société ? Les documents ne permettent malheureusement pas de cerner ses motivations profondes. Toujours est-il qu'en 1868-1869, il met en location une quarantaine d'appartements dont la disposition présente des liens avec le Familistère de Guise, édifié dix ans auparavant par l'industriel Jean-Baptiste Godin dans le département de l'Aisne. De prestigieuses réalisations comme la Cité Napoléon à Paris (1849-1851) et la Cité philanthropique de Lille (1859-1862) ont également pu être source d'influence, en particulier pour la distribution des logements autour d'une cour centrale couverte d'une verrière et pour les circulations (couloirs, galeries et escaliers en porte-à-faux). A La Chaux-de-Fonds, la sobriété des façades contraste par contre avec le soin du décor intérieur.

Malgré la séduction intellectuelle que suscite le rapprochement de l'Ancien Manège avec les utopies progressistes et hygiénistes, la réalité neuchâteloise renvoie le chercheur à des considérations beaucoup plus concrètes. L'imbrication des activités agricoles, artisanales et industrielles, la dissémination des ateliers, la petite taille des entreprises, ainsi que la mentalité profondément indépendante des travailleurs ne constituent pas des facteurs propices aux grandes concentrations ouvrières avant la fin du XIX^e siècle. Le personnel habite souvent la ferme familiale ou trouve à se loger dans les petits immeubles qui font leur apparition dans les villages. La région connaît bientôt les problèmes inhérents aux mouvements migratoires et à l'exode rural qui accompagnent la révolution industrielle et l'essor démographique. Malgré la construction de quartiers entiers, les grands centres horlogers peinent à héberger la main-d'œuvre indispensable à leur développement, alors que les petites localités recourent à la construction de logements pour retenir leurs habitants. L'offre ne suffit néanmoins pas à satisfaire la demande. En 1834, une législation précoce permet toutefois de contrôler la croissance des localités et de poser les bases d'un urbanisme moderne, mais elle ne s'étend pas à la sphère domestique, à la lutte contre le surpeuplement et l'insalubrité des appartements par exemple.

»
Fig. 1 La Chaux-de-Fonds, Ancien Manège. Le superbe faux marbre réalisé en 1902 aurait toutefois remplacé deux ensembles décoratifs plus anciens.
 Photo Aline Henchoz, La Chaux-de-Fonds

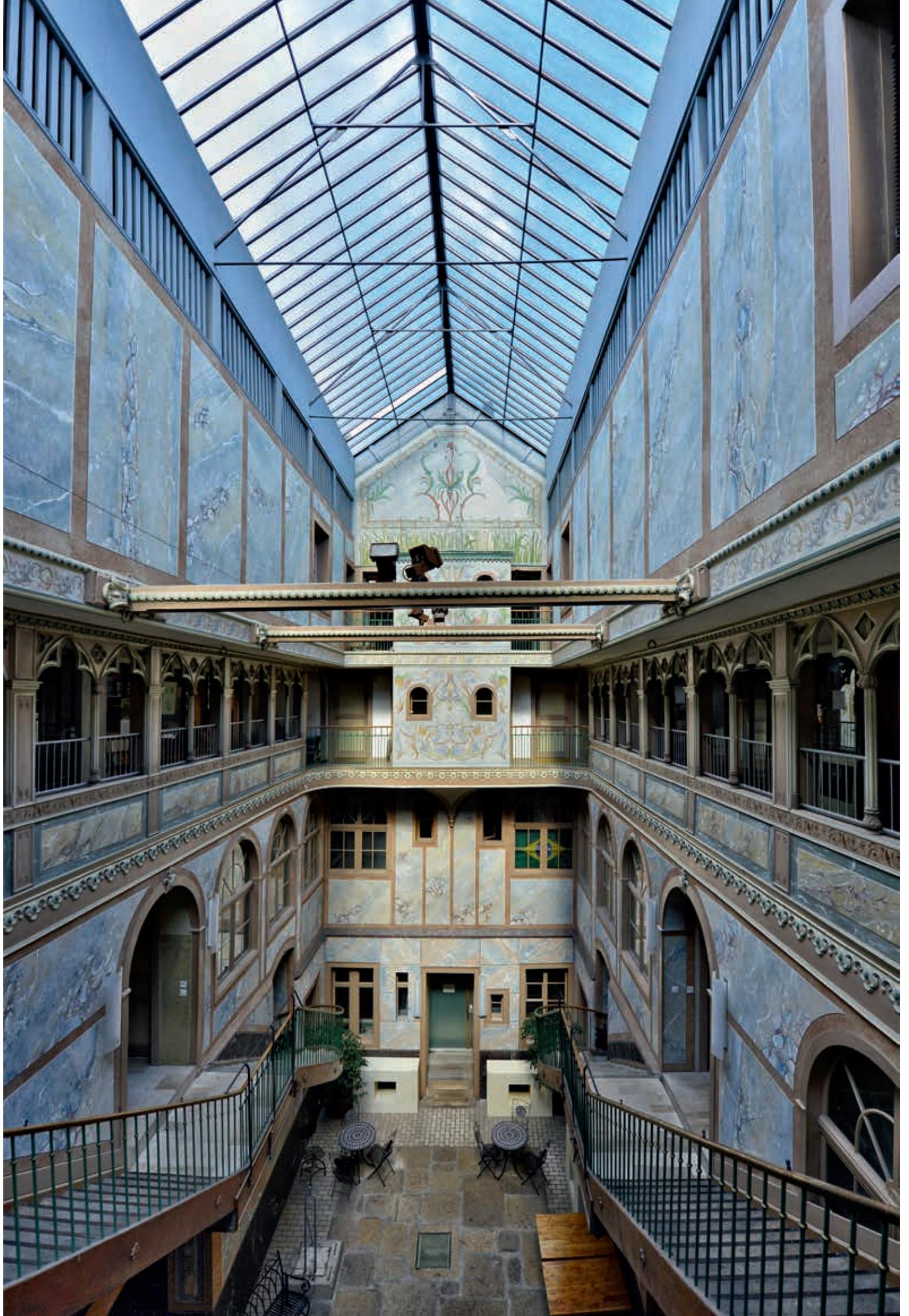




Fig. 2 La Chaux-de-Fonds, Ancien Manège. En 1868, adjonctions et transformations ont fait disparaître la halle d'équitation d'origine, au profit d'un habitat collectif. Photo Office du patrimoine et de l'archéologie, Neuchâtel (OPAN)

Convaincus que le progrès social passe par le logement, nombre d'associations, de sociétés ou d'individus se mobilisent contre la spéculation immobilière et œuvrent à la construction d'habitations à la fois populaires, de qualité et à bas coût. Largement relayée par la presse depuis l'Exposition universelle de Londres (1851), la question de l'habitat à bon marché déborde ainsi progressivement des milieux professionnels pour être débattue dans des sphères toujours plus variées. Moralité, hygiène, famille, éducation, intégration et paix sociale sont au centre des préoccupations. La question acquiert petit à petit une dimension politique, au point de figurer au programme électoral de plusieurs communes neuchâteloises à la fin du XIX^e siècle.

La conception et l'architecture du logement à bon marché sont des plus pragmatiques. « Tantôt ce sont des complexes entiers de maisons, ou de rangées de maisons d'un à quatre étages, tantôt ce ne sont que quatre maisons individuelles accolées, tantôt des maisons individuelles jumelées, comportant de un à quatre logements. Tous ces types ont été réalisés » selon l'architecte Hans Rychner en 1886¹. L'idéal demeure le module individuel – le pavillon familial avec jardin –, même si les solutions collectives l'emportent la plupart du temps. Davantage de logements décents sont

désormais accessibles à des prix raisonnables dans les principales localités du canton, mais également dans des endroits plus inattendus comme La Chaux-du-Milieu (fig. 3) ou La Sagne. Ne comptant que quelques unités chacun, les ensembles de maisonnettes familiales s'insèrent dans le tissu urbain en toute discrétion, mais leurs faibles densités d'occupation en font des objets rares, car peu rentables.

Les professionnels, les commanditaires et les autorités s'accordent pour éviter l'uniformisation de l'habitat, mais surtout pour limiter au maximum la concentration d'une classe sociale dans un même lieu. Ainsi en 1868, selon l'architecte Léo Châtelain, les vingt-huit logements de l'ensemble L'Immobilière à Neuchâtel (1858-1860) (fig. 4) présentent « trop d'analogie avec les cités ouvrières des grands centres industriels; [...] les habitants se trouvent trop séparés et trop isolés du reste de la population; ils forment un peu comme une caste à part et c'est ce qui déplaît à notre population, qui n'est pas composée d'une seule classe ouvrière, travaillant tous à la même industrie et ayant par conséquent les mêmes goûts et les mêmes besoins. »² L'architecte condamne le recours à « un modèle théorique universel, parfait, que nous n'aurions plus qu'à imiter »³. A l'instar du reste de l'arc

»
Fig. 5 Marin, Cité Martini. Le logement est disposé sur deux étages: une cuisine, deux pièces d'habitation, un WC et un hall se trouvent au rez-de-chaussée, deux chambres et un réduit occupent l'étage, alors qu'une cave en sous-sol complète la distribution. Photo OPAN



jurassien, les localités neuchâteloises parviennent ainsi à édifier du logement à bon marché, tout en préservant la diversité de leur tissu bâti et leurs spécificités architecturales.

Du philanthrope au patron modèle, comment financer le logement social ?

A mi-distance des villages de Saint-Blaise et de Marin, une petite cité ouvrière est édifiée en 1905-1906 dans les champs à proximité de la fabrique d'automobiles Martini. Conçu par les architectes Ernest Prince & Jean Béguin, l'ensemble comprend dix rangées de trois maisonnettes mitoyennes avec jardinets (fig. 5); sa composition spatiale évoque une sorte de hameau, sans pour autant disposer d'infrastructures villageoises (fig. 6). Malgré une architecture dépouillée, le recours à un style régionaliste et l'importance de la dimension paysagère rapprochent ces modestes habitations des nouvelles cités jardins plutôt que des casernements ouvriers du milieu du XIX^e siècle.

La Cité Martini doit son nom à la proximité géographique de l'usine d'automobiles, plutôt qu'à son implication financière. En 1905, treize actionnaires contribuent en effet aux 150 000 francs du capital de la Société immobilière Marin-St-Blaise, en contrepartie d'un dividende de 4% par an. La Société anonyme d'entreprises et de construction détient 66% des actions, l'entreprise Martini 25%, l'architecte et son frère 6%, alors que neuf personnes proches du projet se partagent le 3% restant. Une somme de 100 000 francs aurait par ailleurs été empruntée auprès de la Banque cantonale⁴. Les statuts ne prévoient pas l'accession à la propriété des habitants de la Cité Martini.

Dans la région neuchâteloise, rares sont les ensembles d'habitations à bon marché qui portent haut une raison sociale ou le nom d'un particulier. Une opération de cette ampleur mobilise des

capitaux dont ne disposent que les grandes manufactures, comme la chocolaterie Suchard ou la fabrique de machines à tricoter Dubied. A partir du milieu du XIX^e siècle, la création d'une société immobilière constitue en revanche un montage financier idéal pour des projets d'habitat à bon marché. Il est particulièrement prisé par les petits industriels et les notables de tous bords, à l'image des « patriotes bienveillants [et] animés d'un esprit de progrès social »⁵ qui ont fondé en 1870 la Société immobilière de La Chaux-de-Fonds. Contribuent-ils à la création d'un nouvel ordre urbain ou espèrent-ils se garantir une main-d'œuvre efficace en améliorant ses conditions de vie ? Il est difficile de réduire à un seul modèle la variété des objectifs, de l'actionnariat, du capital, des statuts et des réalisations de ces sociétés. Quelle que soit leur position entre spéculation et bienfaisance ou entre pragmatisme et utopie, ces initiatives se réclament d'une vision à plus long terme que la simple opération immobilière, ainsi que d'une approche éthique et sociale. Les investisseurs

Fig. 3 La Chaux-du-Milieu. Edifiés en 1859-1860, ces immeubles possèdent toutes les caractéristiques de l'habitat de rapport urbain, mais se trouvent dans une commune rurale délaissée par les promoteurs. Ils sont le fruit de la mise en commun des ressources de trente-cinq habitants du lieu. Photo OPAN

Fig. 4 Neuchâtel, Cité de l'Immobilière. Inspirées de la cité ouvrière de Mulhouse, ces constructions ont vite été rattrapées par le développement du chef-lieu. Photo OPAN



Fig. 6 Marin, Cité Martini en 1981. Malgré son appellation actuelle, l'ensemble n'est pas le fruit d'une généreuse initiative patronale, mais le résultat d'un montage immobilier regroupant une variété d'actionnaires. Photo OPAN



doivent à cette époque être suffisamment motivés par leurs généreux idéaux pour se contenter de rendements non spéculatifs de 3 à 4%!

Enfin, la prise de participation dans une société immobilière offre aux autorités un outil précieux pour réaliser des projets d'utilité publique (logements ou infrastructures) dont elles n'ont pas les moyens. De 1860 à 1880, la Société de construction de Neuchâtel contribue par exemple au développement du chef-lieu, se chargeant notamment du démantèlement de l'ancienne propriété DuPeyrou (1859-1869) et de son lotissement avec des immeubles de divers standings⁶.

Logement ouvrier et habitat patronal, deux mondes si proches et pourtant si différents

Edifiée en bordure du lac par les architectes William Mayor, puis Eugène Colomb, de 1886 à 1897, la cité Suchard comprend seize unités de deux à quatre logements chacune, avec jardins, sanitaires et bûchers, sans oublier les équipements

communs (fig. 7). Fort pittoresque, elle devient rapidement une référence incontournable, avec la présence de maisons modèles aux Expositions nationales de Genève de 1896 (fig. 15) et universelle de Paris de 1900, l'obtention de nombreuses médailles, la large diffusion de ses plans dans les ouvrages spécialisés, ainsi qu'une exploitation publicitaire intensive.

Son charme occulte toutefois la banalité du reste du parc locatif de la chocolaterie et fait surtout oublier les hiérarchies professionnelles et sociales qui s'instaurent à la fin du XIX^e siècle. Sous l'effet de la nette séparation des lieux de travail et de vie apparaissent en effet de nouvelles typologies d'habitation. De la « boîte à loyers » au « château patronal », le logement permet de situer toujours plus clairement le statut économique et social d'un individu ou d'une dynastie.

La petite taille des entreprises régionales, leur insertion dans le tissu bâti, le peu de différenciation de leurs locaux et l'investissement de l'essentiel de leurs bénéfices dans l'appareil

Fig. 7 Neuchâtel, Cité Suchard. Son attrait doit beaucoup à son implantation en bordure du lac et à sa forme curviligne. Malgré une construction échelonnée de 1886 à 1897, elle offre une image d'homogénéité. Photo anonyme, vers 1900 (Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, fonds Suchard)



de production ont longtemps retardé l'émergence d'un habitat patronal architecturalement très marqué. Les premières générations d'industriels résident dans des conditions proches de celles de leurs collaborateurs, logement, bureau et atelier partageant souvent le même toit. Philippe Suchard père (1797-1884) habite d'abord son comptoir, avant d'installer sa famille dans une confortable maison villageoise à proximité immédiate de la chocolaterie. A l'âge de 70 ans, il s'offre toutefois une petite fantaisie architecturale, un « minaret » qui lui rappelle sans doute ses voyages en Méditerranée (fig. 8)⁷. Son fils Philippe Suchard (1834-1883) vit également dans une maison familiale assez ordinaire (fig. 9), jusqu'à ce qu'il loue un appartement dans un hôtel en front de lac (fig. 10)⁸. Père et fils décédant à quelques mois d'intervalle, leur beau-fils et beau-frère Carl Russ-Suchard (1838-1925) est alors propulsé à la tête de la chocolaterie dont il assure l'essor et la prospérité. Il a plus de 60 ans lorsqu'il quitte son appartement cosu en ville pour une construction nouvelle, la Villa Eugénie⁹, dont la taille, la physionomie, le programme des locaux, l'aménagement et le décor intérieurs sont sans comparaison dans la région (fig. 11).

Des usines aux habitations, Carl Russ-Suchard confie au bureau des architectes Eugène Colomb & Ernest Prince l'ensemble de ses projets immobiliers, parmi lesquels l'édification de cette nouvelle résidence de 1898 à 1900. Avec une quinzaine de pièces et autant de locaux de service répartis sur quatre niveaux, la Villa Eugénie correspond au cadre de vie d'une famille d'industriels très aisés avec domesticité. Un grand hall central permet de distribuer le secteur de vie et de réception du rez-de-chaussée. Installé dans le noyau de la cage d'escalier, un ascenseur modernise les circulations verticales, facilitant les déplacements entre les salons s'ouvrant sur le



Fig. 8 Neuchâtel, « Minaret ». Vers 1868, la résidence du fondateur de la chocolaterie Suchard se singularise par un « Minaret ». Edifiée par l'architecte Louis-Daniel Perrier, cette « folie » orientalisante abrite un petit cabinet au décor d'inspiration mauresque. Gouache de Johannes Weber, 1882 (Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, fonds Suchard)



Fig. 9 Neuchâtel, rue de Maillefer 1a. Au cours des années 1860, Philippe Suchard (fils) loue une maison qui ne sort guère de l'ordinaire, à l'exception peut-être de son grand jardin et de son occupation par la seule famille Suchard. Le pignon est postérieur. Photo OPAN



Fig. 10 Neuchâtel, Hôtel Bellevue. A la pointe de la modernité au moment de sa construction en 1860, l'hôtel accueille également quelques locataires permanents, parmi lesquels Philippe Suchard (fils), sa femme et ses enfants qui y résident durant une dizaine d'années. Photo Victor Attinger (Institut suisse pour la conservation de la photographie)

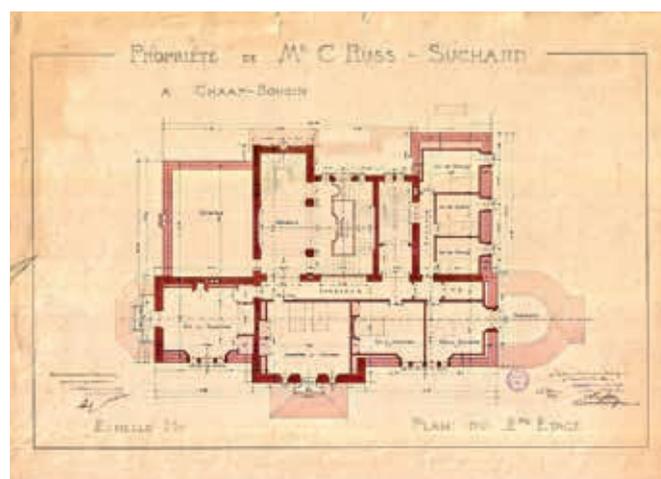
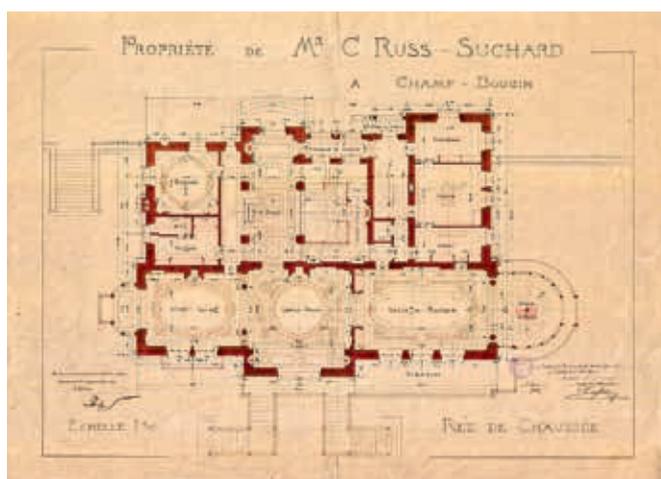
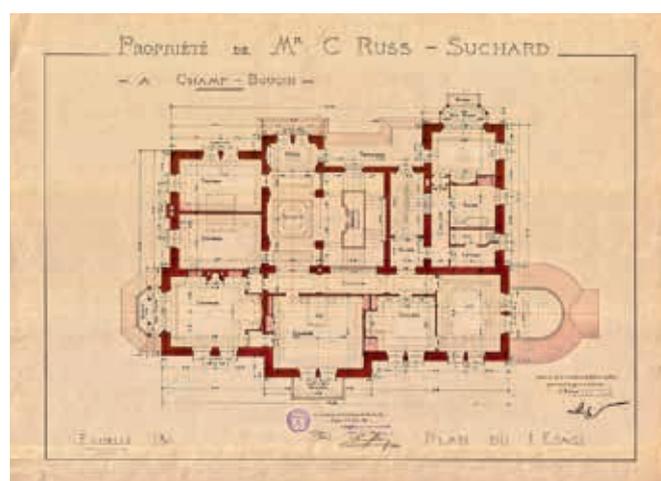
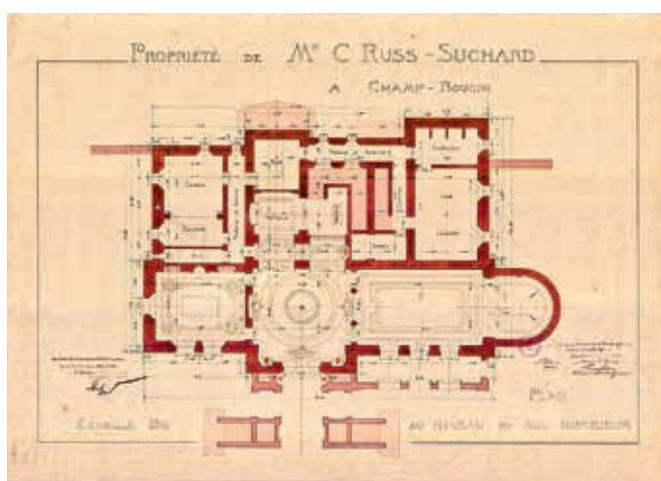
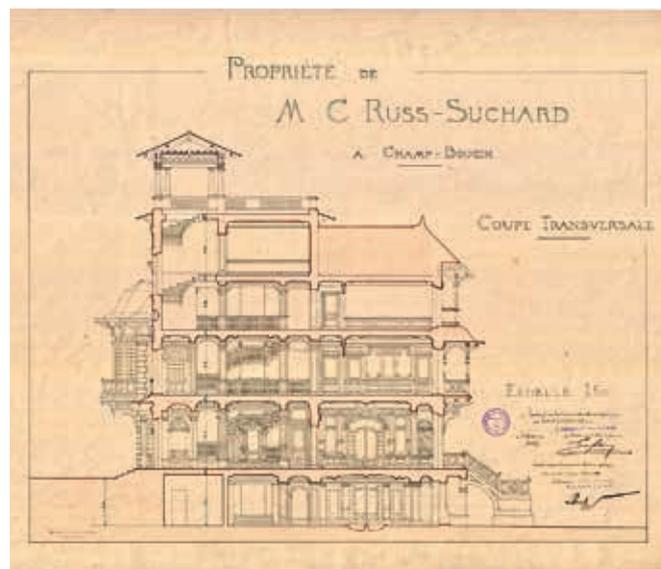
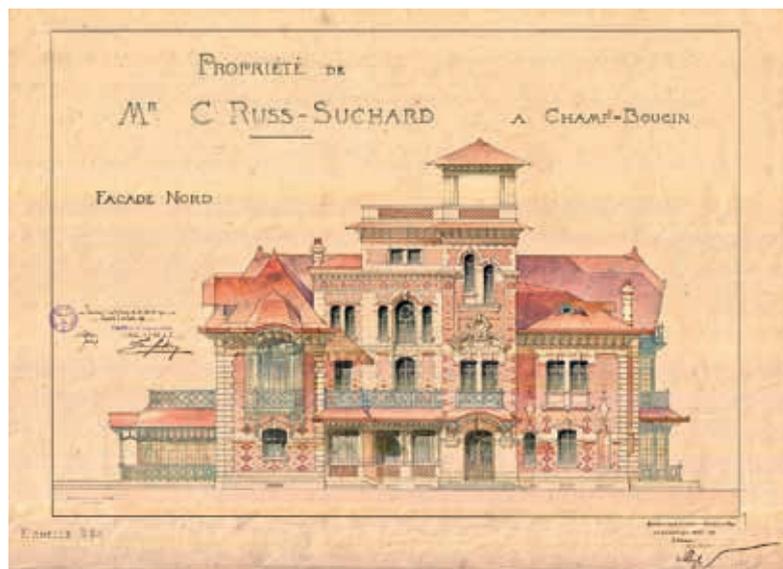


Fig. 11 Neuchâtel, Villa Eugénie. A partir de 1900, Carl Russ-Suchard n'habite pas seulement une confortable demeure, mais il affiche surtout sa réussite personnelle et celle de sa chocolaterie. La coupe est l'un des rares documents iconographiques révélant l'intérieur de la demeure. Dans un esprit encore imprégné des goûts du XIX^e siècle, profusion décorative et exubérance éclectique semblent au rendez-vous. Un programme architectural aussi étoffé permet au propriétaire un train de vie et une sociabilité dignes des magnats de l'industrie européenne. Projet Colomb & Prince architectes, 1898 (Archives de la ville de Neuchâtel, fonds Suchard)

jardin et les appartements privés des étages supérieurs. Les locaux de service occupent le sous-sol, les combles et l'angle nord-est des autres niveaux, les domestiques disposant de leur propre circulation. Outre l'ascenseur, le propriétaire ne lésine pas sur les autres innovations techniques du moment: commodités, chauffage central, téléphone et éclairage électrique. Le décor est opulent: cheminées, plafonds moulurés, parquets, lambris, niches et mobilier. A défaut d'un immense parc, l'emplacement permet la création d'un agréable jardin-terrasse, doté de petits pavillons et d'un «quillier». Il jouit d'une vue à couper le souffle sur le lac et les Alpes, un atout également exploité par les incontournables jardins d'hiver, terrasses, bow-windows, balcons et belvédère. La silhouette, les volumes et le plan très découpés, le mélange des références stylistiques, l'utilisation décorative de la polychromie et de la texture des matériaux de construction s'inscrivent dans la tradition de l'éclectisme architectural cher à la seconde moitié du XIX^e siècle.

Carl Russ-Suchard n'a jamais fait de sa résidence un véritable centre de mondanités et de sociabilité, mais les qualités architecturales de sa demeure lui permettent néanmoins de tenir son rang d'industriel à succès à l'échelle régionale aussi bien qu'internationale. Expression de la réussite industrielle de la chocolaterie et du capital accumulé par son directeur, la Villa Eugénie puise en effet racines et modèles dans le cercle des demeures de grands chocolatiers et de magnats de l'industrie européenne¹⁰.

Résidence patronale, villa de maître, maison du directeur ou château, les qualificatifs désignant la demeure d'un industriel oscillent entre les références à l'ordre social de l'Ancien Régime et l'évocation d'une nouvelle organisation économique. L'éventail sémantique reflète la difficulté à cerner les spécificités de ces habitations qui ne sont pas toujours en lien topographique avec le site de production, mais sont définies par l'usage.

Vitrines de l'ambition du propriétaire et de sa réussite socio-économique, rares sont les demeures d'industriels neuchâtelois qui atteignent le déploiement de luxe de la Villa Eugénie, mais elles couvrent néanmoins un large spectre typologique et affichent une grande diversité stylistique. De la mise au goût du jour de l'ancien château seigneurial de Gorgier aux créations de Charles-Edouard Jeanneret (futur Le Corbusier) au Locle et à La Chaux-de-Fonds, les déclinaisons sont multiples, alors que l'écriture architecturale passe de la rigueur néoclassique à l'exubérance éclectique, sans oublier le pittoresque du «chalet».



Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, le *Heimatstil*, un langage esthétique régional, séduit par sa souplesse et sa modernité l'esprit novateur de nombreux industriels, parmi lesquels William Borle-Jéquier, directeur de Fleurier Watch Co (fig. 12 et 13)¹¹. L'architecte Henry Baudin qualifie volontiers ces demeures «d'habitations familiales, d'une luxueuse simplicité»¹². Leur caractère familial les distingue du formalisme des maisons de maître

Fig. 12 et 13 Fleurier, Villa les Frênes. Plus cossue et familiale que fastueuse, la villa édifée en 1904-1905 pour l'industriel horloger William Borle-Jéquier s'inscrit dans un environnement paysager aux antipodes de la barre de maisonnettes construites pour ses ouvriers. Plan de situation et élévation face sud, Prince & Béguin architectes, 1904-1905 (Archives privées)



Fig. 14 Fleurier, rue de l'Ecole-d'horlogerie 2-14a. Réalisée pour un groupe d'industriels en 1900-1901 par l'architecte Paul Rosset, la petite cité ouvrière juxtapose unités familiales et collectives. Photo OPAN

Fig. 15 Neuchâtel, Cité Suchard. L'équilibre entre sobriété et pittoresque de la « maison Suchard » rencontre l'adhésion des visiteurs des Expositions nationale de Genève en 1896 et universelle de Paris en 1900. Elle contribue à la réputation « sociale » de la chocolaterie. Photo Victor Attinger vers 1900 (Institut suisse pour la conservation de la photographie)

plus anciennes, alors que la simplicité désigne une approche rationnelle de la construction et de la distribution des locaux. Mais ces particularités n'excluent en aucun cas la monumentalité des façades et des volumes, une ornementation élaborée, l'emploi de matériaux de qualité, ainsi que l'apparition d'un confort contemporain, avec le chauffage central, l'eau courante et l'électricité.

En se démarquant de l'architecture ordinaire et en s'isolant dans un écrin de verdure, les résidences des patrons déploient un programme architectural sans comparaison avec les conditions de vie de leurs employés, y compris des ouvriers privilégiés comme ceux de Fleurier (fig. 14) et de la Cité Suchard (fig. 15 et 16) où « chaque appartement comprend une cuisine, quatre chambres, un local bien éclairé au sous-sol pouvant servir d'atelier, une cave voûtée et un bûcher; le bûcher, de même que les W.C., sont placés en dehors de la maison, dans une annexe. Un jardin clôturé est attaché à chaque logement. »¹³ Même lorsqu'une cité sert l'image de l'entreprise, l'architecture à bon marché vise l'essentiel, aux dépens du superflu. Léo Châtelain recommande en effet de « faire abstraction du sentiment artistique, pour se placer presque exclusivement au point de vue de l'utile et du vrai, et [de] chercher à obtenir une bonne distribution intérieure des maisons, simple, sans recherche, et basée sur une construction solide, plutôt que de viser à un effet extérieur

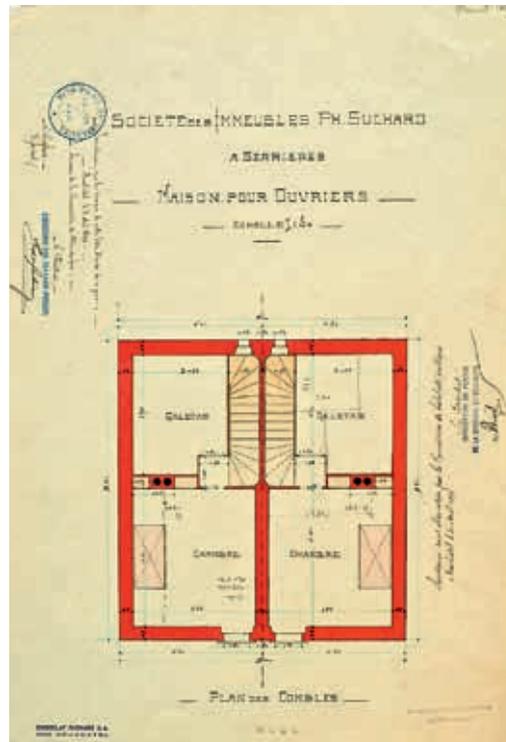
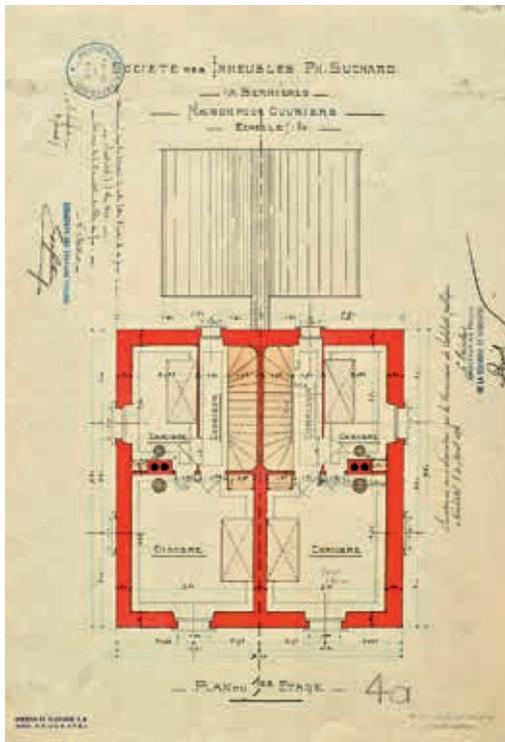
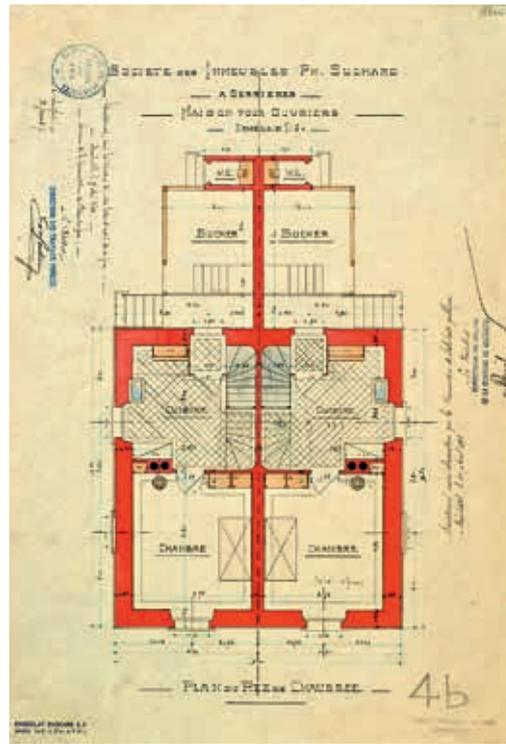
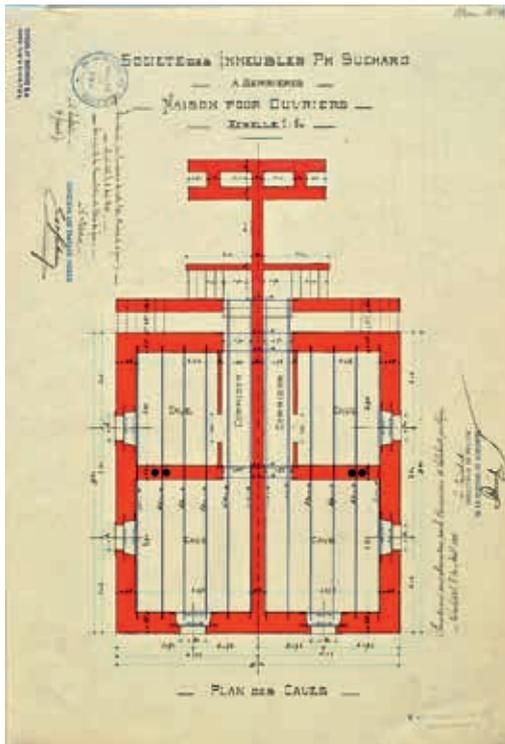


Fig. 16 Neuchâtel, Cité Suchard. Malgré leur petite taille, les logements dépassent les normes de confort et de salubrité du moment en matière d'habitation sociale. Plan du sous-sol, du rez-de-chaussée, du premier étage et des combles, Colomb & Prince architectes, 1896 (Archives de la ville de Neuchâtel, fonds Suchard)

qui risquerait d'être prétentieux au détriment de l'intérieur.»¹⁴

L'habitat social ne se résume donc pas à la simple réduction du logement dit bourgeois. Chaque catégorie répond aux codes de son groupe social; même si la demeure patronale et la maison ouvrière entretiennent des liens complexes, toutes deux se reconnaissant par exemple dans les qualificatifs «familial» et «simple», mais avec des définitions qui leur sont propres!

La séduction de l'atypique

Industrialisation et différenciation de l'habitat vont de pair dans le canton de Neuchâtel comme dans le reste de l'Europe, mais le phénomène ne se limite pas à l'opposition des catégories ouvrière et patronale, ou individuelle et collective. L'existence de petites maisons à bon marché et de flamboyantes demeures d'industriels ne doit en effet pas occulter l'éventail des constructions d'un standing intermédiaire, destinées aux chefs

d'atelier, aux employés administratifs et commerciaux, ainsi qu'aux « petits » patrons.

Témoins du passage d'un monde rural à une société industrielle et urbaine, ainsi que de la mise en place d'un nouvel ordre social, l'Ancien Manège, la Cité Suchard et la Cité Martini se démarquent déjà de l'habitat ordinaire au moment de leur construction. Et c'est vraisemblablement ce caractère inhabituel qui leur confère aujourd'hui encore un joli pouvoir de séduction. ●

Notes

- 1 Hans Rychner, « Zur Frage billiger Wohnungen », in *Schweizerische Bauzeitung*, VII, 24, 1886, p. 152 (traduction libre).
- 2 Léo Châtelain, « Rapport sur les habitations à bon marché », in *Bulletin de la Société neuchâteloise pour l'avancement des Sciences sociales*, Neuchâtel, 1868, pp. 26-27.
- 3 Léo Châtelain, 1868, *op. cit.*, p. 4.
- 4 Archives privées, Statuts de la Société immobilière de Marin – Saint-Blaise, 24 octobre 1905.
- 5 *L'Impartial*, 17 novembre 1920, p. 3.
- 6 Claire Piguet, « 1858 : une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel », in *Le client de l'architecte. Du notable à la société immobilière : les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX^e siècle*, Etudes de Lettres, 4, Lausanne, 2010, pp. 155-180.
- 7 Rue Guillaume-Farel n°11. Jacques Bujard et Claire Piguet, « Le Minaret de Philippe Suchard à Neuchâtel », in *Art + Architecture en Suisse*, 2, 2003, pp. 44-47.
- 8 Rue Maillefer n°1a, puis rue du Musée n°1 (Hôtel Bellevue). Archives de la ville de Neuchâtel (AVN), Recensements. Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN), Registres de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie (ECAI).
- 9 Rue de la Treille n°8-10, puis rue de l'Evole n°51. AVN, Recensements. AEN, ECAI.
- 10 La valeur d'assurance de la Villa Eugénie s'élève à 366 900 francs en 1900, alors que la Villa Les Frênes de Fleurier est estimée à 63 200 francs en 1908. Carl Russ-Suchard est imposé par la Commune de Neuchâtel sur une fortune de 10 000 francs et un revenu de 3600 francs en 1869, des sommes qui passent à 160 000 et 30 000 francs en 1882, 700 000 et 90 000 francs en 1890, pour atteindre 1 897 500 francs de fortune imposable, 15 600 francs de ressources et 140 340 francs d'immeubles et capitaux « imposés en dehors » en 1900. Malgré la difficulté à manier ces données, les chiffres sont tout de même fort parlants. AVN, Registre des contributions de la commune. AEN, ECAI.
- 11 Villa Les Frênes, rue de la Sagne 8. Claire Piguet, « L'impact des mutations des XIX^e et XX^e siècles

sur l'architecture », in *Le Val-de-Travers : une région, une identité*, Hauterive, 2008, pp. 227-238.

12 Henry Baudin, « Villa à Môtiers (canton de Neuchâtel) – Prince et Béguin, architectes », in *L'architecte* 8, Paris, 1911, pl. XXIV.

13 Henry Baudin, *La maison familiale à bon marché*, Genève, 1904, p. 39.

14 Léo Châtelain, 1868, *op. cit.*, p. 2.

Bibliographie

[Eugène Colomb], *Maisons ouvrières de la fabrique de chocolat Suchard, Russ-Suchard & Cie*, Neuchâtel 1896 et 1901.

Henry Baudin, *La maison familiale à bon marché*, Genève, 1904.

Jacques Gubler, « Logement ouvrier et image de marque », in *Werk / Œuvre*, 5, 1976, pp. 320-322.

Jacques Gubler, « La Chaux-de-Fonds », in *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920 (INSA)*, 3, Berne, 1982.

Andreas Hauser et Gilles Barbey, « Le Locle », in *INSA*, 6, Berne, 1991.

Claire Piguet, « Neuchâtel », in *INSA*, 7, Berne, 2000.

Jacques Bujard et Laurent Tissot (dir.), *Le pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger*, Chézard-Saint-Martin, 2008 (voir notamment les contributions de Nadja Maillard et de Claire Piguet).

Jean-Daniel Jeanneret (dir.), *La Chaux-de-Fonds – Le Locle, urbanisme horloger*, Le Locle, 2009.

Michel Nicolet et Philippe Renaud (dir.), *Regards sur l'Ancien Manège*, Hauterive, 2009.

Claire Piguet, « Panorama de la construction à bon marché dans le canton de Neuchâtel (1850-1914) », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 25, 2009, pp. 7-27.

L'auteur

Claire Piguet, historienne du patrimoine, travaille à l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel.

Contact : claire.piguet@ne.ch

Zusammenfassung

Wohnen in der frühen Neuenburger Industriegesellschaft

Ausgehend von drei beispielhaften Wohnsiedlungen für Arbeiter im 19. Jahrhundert werden die Auswirkungen der Industrialisierung auf die Wohnverhältnisse untersucht: Wo und unter welchen Bedingungen wohnte ein Bewohner des Jurabogens, wenn er den elterlichen Bauernhof verliess, um Arbeiter, Polier, Buchhalter oder Fabrikdirektor zu werden?

Durchmischung und Ausgleich prägen den Neuenburger Ansatz für Siedlungsgebiete und Wohnformen. In dieser Region verfügten die Betriebe und philanthropisch gesinnte Unternehmer nur selten über das notwendige Kapital zur Realisierung grosser Projekte. Die Beteiligung an Immobiliengesellschaften ermöglichte es jedoch denjenigen, die vom «Geist des sozialen Fortschritts» erfüllt waren, ihre Vorstellungen umzusetzen. In der Folge einer immer klareren Trennung von Arbeits- und Wohnort fallen die Wohntypologien als Spiegelbild neuer wirtschaftlicher und sozialer Hierarchien sehr vielgestaltig aus.

Riassunto

Abitare nella nuova società industriale neocastellana

Traendo spunto da tre quartieri operai del XIX secolo, oggi considerati emblematici, il contributo amplifica le riflessioni sul tema e si interroga sulle ripercussioni che l'industrializzazione ha avuto sull'alloggio. Dove e in quali condizioni si trova a vivere un abitante dell'arco giurassiano quando lascia la fattoria familiare per diventare operaio, capomastro, contabile o direttore di una fabbrica?

Commistione ed equilibrio riassumono l'approccio neocastellano alla struttura e allo sviluppo insediativo. Nella regione di Neuchâtel, imprenditori e filantropi disponevano raramente dei capitali necessari per investimenti di ampia portata. La partecipazione a una società immobiliare, per contro, consentiva a chi era animato da «uno spirito di progresso sociale» di raggiungere i propri obiettivi. Quale conseguenza della separazione sempre più marcata fra luoghi di lavoro e di vita, le tipologie abitative si sono diversificate, rispecchiando le nuove gerarchie professionali e sociali.

Der Umgang mit Farbe ist unsere Berufung | Die Abteilungen: Bauoberflächenforschung | Befund-Dokumentation | Restaurierung und Konservierung | Vergoldungen | Kirchenmalerei | Farbgestaltung | Dekorationsmalerei | Renovationsmalerei | Lackiertechnik | Pflege und Unterhalt wertvoller Bauobjekte | Deshalb nennen wir uns **Werkstätten für Malerei.**

fontana & fontana

Fontana & Fontana AG | Werkstätten für Malerei
Buechstrasse 4 | 8645 Rapperswil-Jona | Telefon 055 225 48 25
info@fontana-fontana.ch | www.fontana-fontana.ch